

République Française

Département de la Loire

Ville de Craintilleux



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 14 décembre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, de la Commune de CRAINTILLEUX (Loire) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Georges THOMAS, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : le 8 décembre 2023

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 14  
Présents : 13  
Procurations : 1  
Votants : 14

Présents :

**Délibération n° 63**

Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUAIRE, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX, Odile MASSON

Absents : Christiane ROCHEDIX

**OBJET :**

Secrétaire de séance : Hubert REBOURG

**Règlement intérieur**

POUVOIRS déposés en application de l'Article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Salle des fêtes

Mandants

Christiane ROCHEDIX

Mandataires

Odile MASSON

LE MAIRE certifie sous sa responsabilité que le compte-rendu de cette délibération a été affiché ce jour et que la convocation des membres de l'Assemblée Municipale a été faite le 8 décembre 2023, laquelle était joint le dossier des affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente réunion.

Acte 042-214200750-20231214-2023-63-DE  
Numéro -2023-63  
Date de décision 16/11/2023  
Nature DE  
Objet modification règlement salle des fêtes  
Classification 7.10 - Divers

**Vu** la délibération n°2022-38 du 11 juillet 2022 relative aux règlements intérieurs de la salle des fêtes

**Vu** la délibération n°2023-37 du 12 juillet 2023 relative aux règlements intérieurs de la salle des fêtes

Monsieur le Maire propose de modifier les règlements intérieurs pour permettre au comité des fêtes de pouvoir bénéficier de la salle des fêtes 2 fois par an pour permettre l'organisation du marché de Noël en intérieur.

***Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide***

***A l'unanimité,***

- ***d'approuver la modification des règlements intérieurs comme annexé à la présente***

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Les membres ont signé au registre

Pour extrait conforme

Le Maire,



Georges THOMAS